



Démocratisation, exacerbation, régime identitaire et rivalités ethniques: Le cas du Sud-Cameroun

Belinga Joseph-Marie Zambo*

Résumé: La composition socio-ethnique du Cameroun est (cela est une lapalissade), fondamentalement marquée du sceau de la pluralité des identités. Cette pluralité est source d'ambivalence. Si la richesse culturelle dont elle est porteuse peut s'appréhender comme un vecteur d'édification d'une virtuelle nation plurielle, elle peut tout aussi bien, et au contraire, en secréter les principales bifurcations réfractaires à l'accomplissement d'un tel dessein. Les particularismes ethniques remis au goût du jour depuis la réinstauration du pluralisme politique en décembre 1990 grâce à l'action des entrepreneurs identitaires qui en font leur mode privilégié d'action politique travaillent, en effet, à fissurer l'étanchéité de l'entreprise de construction d'une entité nationale. Ce travail examine l'expression et la manifestation de cette exacerbation identitaire au sein de deux groupes ethniques dans le Sud du pays et les conflits qui en résultèrent à un moment capital du cours politique: l'élection présidentielle d'octobre 1992.

Abstract: The socio-ethnic composition of Cameroon (stating the obvious) is basically marked by the seal of plural identities. This plurality entails some ambivalence. Whereas its inherent cultural enrichment may be viewed as a means of building a virtual plural nation, such plurality can equally and on the contrary secrete the major bifurcations that could hamper the attainment of such a goal. The ethnic idiosyncrasies revisited since the re-institution of political pluralism in December 1990, thanks to the initiative of the identity promoters who adopted it as their preferred *modus operandi*, are actually working to make fissures into the waterproof edifice of a national entity. This paper examines the expression of the exacerbation of such an identity within two ethnic groups in the South of the country and the ensuing conflicts that occurred during the country's political watershed culminating in the October 1992 presidential election.

* FALSH, Université de Yaoundé I, Cameroun.

Introduction

La décennie 1990 qui s'achève aura été marquée, au niveau des sociétés politiques africaines en général et de celles du Cameroun en particulier, par la récurrence d'une rhétorique scientifique s'articulant autour du processus de démocratisation¹. Mais si le discours sur la démocratisation s'est taillé la part du lion dans les réflexions initiées au sein de l'espace heuristique africain durant cette décennie, ce «succès» est en partie lié à d'autres thématiques dont son examen en faisait un passage obligé. C'est le cas de la question de l'ethnicité, entendue comme «conscience d'appartenir à un groupe humain différent des autres et de le revendiquer» (Otayek 2001:129). De façon plus prosaïque, l'instauration du multipartisme en Afrique, à la faveur du processus de démocratisation des années post-perestroïka a mis sur la sellette, la délicate et épineuse question de l'impact des identités premières des populations sur leur comportement politique dans le nouveau contexte de diversification de l'offre politique. Les réflexions qui vont s'enclencher en vue de répondre à cette interrogation s'ordonneront, puisant en cela leur substrat épistémologique dans une tradition intellectuelle dont John Stuart Mill se faisait déjà l'écho en 1862², autour d'un postulat appréhendant l'hétérogénéité ethnique des sociétés africaines comme un obstacle insurmontable à leur démocratisation. Le pluralisme socioculturel africain dont l'expression sociale est cette hétérogénéité ethnique serait, dès lors, incompatible avec la démocratie, entendue comme idée et mode de régulation politique, et avec la stabilité politique et le développement.

¹. Pour se faire une idée sur le volume des travaux déjà publiés sur la problématique de la démocratisation en Afrique, se reporter à Rob Buijtenhuijs et Céline Thiriot (1995). Pour établir ce bilan qu'ils considèrent par ailleurs non exhaustif, ces auteurs affirment avoir consulté près de quinze-cents titres. C'est donc à juste titre qu'ils font remarquer que «Manifestement, la démocratisation est un sujet qui a du vent en poupe dans les milieux universitaires (même si elle bat parfois de l'aile sur le terrain!)» (p.5).

² Dans son ouvrage *Le gouvernement représentatif* (1862), traduit et précédé d'une introduction par M. Dupont White, il affirmait l'impossibilité d'établir des «institutions libres (...) dans un pays composé de nationalités différentes, chez un peuple où n'existe pas de lien sympathique, surtout si ce peuple lit et parle de langues différentes» (p. 349).

Crédité par l'onction presque officielle qu'il n'a pas manqué de recevoir de certains leaders politiques de l'hexagone³, le postulat de la non opérationnalité du paradigme de la démocratie dans les sociétés multiethniques stimula, au plan épistémologique, au cours de la décennie 1990, une dense réflexion qu'illustrent, à suffisance, les travaux issus du paradigme de la transitologie⁴ (Schmitter et Santiso, 1998: 69-92) s'inscrivant, eux-mêmes, en droite ligne des thèses développées par les théoriciens du modèle séquentiel (Binder *et al.*, 1971).

La problématique de l'ethnicité comme réalité obstructrice du processus de démocratisation a inondé les débats et réflexions initiés sur la question en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Dans leur formulation théorique, ces débats prennent une double orientation antithétique. Une première vague d'auteurs majoritairement africains minimisent ou relativisent les dangers que présenterait ce facteur. C'est le cas par exemple de Claude Ake (1993:1-14) pour qui, les groupes ethniques, tout en étant des «inventions» et des «constructions», sont des réalités dont il faut tenir compte. Dès lors, l'ethnicité n'apparaît plus comme un facteur nécessairement négatif dans le contexte de la démocratisation: «Les formations ethniques représentent souvent la force compensatrice la plus significative contre le pouvoir étatique, ainsi que la meilleure défense d'un espace indépendant contre les tendances totalisantes de l'État post-colonial» (p. 7). L'auteur conclut donc sa réflexion en soutenant que la démocratisation en Afrique doit s'accommoder de l'ethnicité (p. 8), position que partage Mbonimpa (1994) dont la réflexion, parce que suggérant des «accommodations» du processus de démocratisation en cours en Afrique par rapport au facteur ethnique, plonge le lecteur dans le débat portant sur «La démocratie à l'africaine»⁵. Parmi les auteurs ayant plus ou moins participé au débat

³ À la fin des années 80, c'est-à-dire précisément au moment où le continent s'apprêtait à renouer avec le multipartisme, Jacques Chirac, alors candidat virtuel à la magistrature suprême et en visite officielle en Côte-d'Ivoire, récusait ouvertement le multipartisme en Afrique au motif que sa pratique ferait le lit d'un processus d'exacerbation des clivages ethniques.

⁴ Pour une critique des thèses de la transitologie cf. Michel Dobry (2000:585-614).

⁵ Cet auteur soutient en effet: «La démocratie en Afrique ne pourra pas faire l'économie d'un effort de pensée qui réhabilite l'existence tribale (...). Une telle réhabilitation permettrait de fonder la démocratie, non pas sur l'individualisme du sacro-saint prince 'un homme, une voix', mais sur une juste représentation des groupes ethniques à l'intérieur de l'État post-colonial» (p. 50).

appréhendant le facteur ethnique comme frein éventuel ou élément de blocage du processus de démocratisation en Afrique, signalons aussi Banock (1993:90-108) et Sithole (1994 et 1995). Cette première vague d'auteurs africains verra quelques uns de leurs collègues africanistes leur faire écho. C'est le cas de Peterson (1994), Wiseman (1992:228).

Contrairement à cette vision, des travaux menés sous la houlette d'une deuxième vague d'auteurs aussi bien non-africains qu'africains et portant sur la même problématique se veulent plus circonspects. Young (1993) par exemple, analysant les résultats de plusieurs élections en Afrique affirme: «Des élections multi-partites peuvent effectivement mettre en lumière l'absence relative de solidarité nationale et culturelle et reproduire les divisions profondes de sociétés fortement fragmentées» (p. 305). Bien que s'exprimant sur un ton moins dramatique, Thierry Michalon (1995) abonde dans le même sens⁶.

Le Cameroun ne fut pas en marge de ces débats. Dès la création des premiers partis politiques et leur entrée officielle en scène au cours des premières compétitions électorales pluralistes, des travaux effectués à la hâte vont déceler des accointances avérées entre les partis et les ethnies et analyseront l'expression et la distribution des suffrages lors des scrutins comme obéissant péremptoirement à la logique identitaire (Schilder 1993; Sindjoun 1994:406-413; Nkwi et Socpa, 1997:138-149; Menthong 1998:40-52). Ces analyses, ainsi que celles qui ressassent, sous forme d'une «anthologie commentée des revendications ethniques au Cameroun» (Collectif) *Changer le Cameroun*, 1992) qui pourraient être le socle théorique de validation de l'impossibilité de démocratiser la société politique camerounaise résistent pourtant difficilement à la critique. Parce qu'elles construisent leur argumentation sur la base des seuls résultats officiels des scrutins sans se soucier des stratégies et tactiques mises en œuvre par les autorités administratives dans

⁶ Le travail de Horowitz (1994) dont la spécificité est qu'il étend sa sphère d'analyse au niveau mondial, mérite aussi d'être signalé ici. Il affirme: «Dans beaucoup de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union Soviétique, les conflits ethniques sont l'une des principales raisons de l'échec de la démocratisation» (p.35). Pour une vue d'ensemble des travaux traitant des relations entre démocratie et ethnicité sur des Etats africains, lire pour le Congo (Weissman 1993; Ossebi 1995; Menga 1993); la Côte d'Ivoire (Tiémoko 1995); le Gabon (Rossatanga-Rignault 1993); le Kenya (Grignon 1993a et b); la Mauritanie (Marchesin 1994 et Ould Cheikh 1994); le Mozambique (Cahen 1995) et le Niger (Ibrahim 1994).

l'intention de les manipuler, les analyses qui défendent l'hypothèse de l'imbrication entre origine ethnique et expression des suffrages pèchent par naïveté et absence d'esprit critique. En effet, dans un contexte où les résultats des différentes consultations électorales demeurent sous la coupe des agents des pouvoirs publics, le chercheur qui s'investit dans ce secteur du social se doit de débusquer le palier officieux de la distribution des votes au cours d'une élection. En se livrant à cet exercice dans les localités vite érigées en fief des partis, on découvre à quel point le vote dans ces localités est d'office influencé par les élites: l'électeur des fiefs n'ayant pas, à proprement parler, voix au chapitre.

Le caractère réfutable de l'argumentaire puisant dans la floraison des revendications de type identitaire, suite à l'avènement de la démocratisation, pour ériger l'ethnie en écueil insurmontable dudit processus au Cameroun se révèle à deux niveaux. D'abord, les revendications ayant une connotation identitaire ne sauraient être une singularité de l'ère multipartite au Cameroun. En témoigne le titre évocateur «Les éternels seconds» d'une lettre⁷ que Bernard Fonlon⁸ envoya au Président Ahidjo en 1980 dans laquelle il se muait en porte-parole des anglophones: décriant leur relégation, dans les structures de l'État et la société en général, par le pouvoir discriminatoirement détenu par les populations de la partie francophone, à des positions sociales de seconde zone ne leur conférant pas une notoriété sociale. Comme il est aisé de le constater, son contenu véhiculait déjà en substance, l'essentiel des revendications des populations de cette partie du territoire, lesquelles constituent la toile de fond de ce que Piet Konings (1996:25-34) qualifie de «problème anglophone» au Cameroun dans les années 1990. De même, l'expression des identités à l'intérieur d'un cadre plus global comme l'État est loin d'être une singularité de l'Afrique, encore moins du Cameroun⁹. Par ailleurs, la tournure conflictuelle qu'épousent, à certains moments et dans certaines situations, les revendications à caractère identitaire est, ainsi que le cas qui a fait l'objet de notre étude

⁷ Sur le contenu de cette lettre, cf. Collectif «Changer le Cameroun» (1992: 265-266).

⁸ Universitaire, militant de l'ancienne Union Nationale Camerounaise (UNC), ministre sous Ahidjo.

⁹ Les revendications identitaires sont en effet aussi récurrentes un peu partout dans le monde. C'est le cas en France (Corse, Pays basque, Bretagne, Occitanie, Savoie, etc.), l'Espagne (Catalogne, Pays basque), l'Italie (Ligues padanes), la Grande-Bretagne (Irlande du Nord, Écosse).

nous le fera découvrir, révélatrice d'un processus d'instrumentalisation orchestrée par des entrepreneurs identitaires. Cette observation fait gagner cette réflexion de Lonsdale (1996:99) en pertinence: «L'appartenance ethnique est un fait social universel: tout être humain crée sa culture à l'intérieur d'une communauté qui se définit par opposition aux 'autres'... L'identité culturelle est ce que les gens en font plutôt que le résultat d'une fatalité historique». Sous une posture épistémologique, elle nous incite à nous détourner des thèses du paradigme dit «primordialiste» (Geertz 1963; Isaacs 1975; Van den Berghe 1981) dont les tenants appréhendent l'ethnicité comme un élément culturel atavique caractéristique des sociétés «primitives» dont celles d'Afrique puisque des travaux effectués sur les relations inter-ethniques dans le Nord-Cameroun montrent bien que des situations de paix et d'alliances alternaient avec celles de guerres (Bah 1993:75-78).

Ensuite, les conflits ethniques qui, souvent, incarnent l'extériorisation violente de ces revendications sont, ainsi que l'a montré Antoine Socpa (1999:57-81) qui étudiait celui ayant opposé les Arabes Choa aux Kotoko dans le département du Logone-Chari de la province de l'Extrême-Nord, une donnée historique dans la socialité des populations de cette région du pays en lutte pour les ressources naturelles, économiques et politiques et ne saurait, pour cette raison, être appréhendé comme fille exclusive du multipartisme.

Ce travail prospecte un autre site d'extériorisation de ces luttes: la province du Sud à partir d'une situation de compétition politique mettant en lice la multiplicité sociale qui caractérise la société camerounaise. Il focalise son intérêt sur un moment particulièrement névralgique de cette compétition politique: l'élection présidentielle.

La particularité de ce moment précieux de l'existence de la strate politique du Cameroun et de ses différents soutiens réside dans sa finalité: l'accès au pouvoir suprême qui, dans un contexte d'«économie de prédation» et de «rareté matérielle» (Mbembe 2000:67-81), garantit le contrôle des positions secondaires de pouvoir et d'enrichissement et donc leur redistribution à des clients politiques. Dans ce contexte, l'élection apparaît comme un moment au cours duquel, les acteurs et groupes sociaux se livrent à une lutte de positionnement par rapport au pouvoir, lutte au terme de laquelle, les positions de départ connaissent des changements significatifs en termes de gain ou de perte par rapport

à leur proximité au centre du pouvoir (Bayart 1978:187-216). C'est cette effervescence des groupes sociaux (précisément les populations «autochtones» et celles dites «allogènes») après l'élection présidentielle d'octobre 1992 dans le sud du pays et les conflits qui en ont résulté entre ces communautés que ce travail analyse. Notre réflexion se construit autour de l'idée selon laquelle contrairement au discours qui croit déceler dans l'adversité entre ethnies, l'expression *a priori* d'antagonismes congénitaux qui influenceraient péremptoirement leur coexistence, les comportements belliqueux qui ont émaillé les relations entre «autochtones» et «allogènes» dans le Sud du pays en 1992 sont en réalité des épisodes violents d'une quête permanente de subsistance à laquelle les populations sont astreintes jour après jour et dont l'élection présidentielle ne fut qu'un stimulant.

Méthodologie

Les analyses que nous initions dans cette réflexion ont pour socle empirique, une enquête¹⁰ effectuée en août 1998 dans deux des trois départements que compte la province du Sud. Il s'agit d'Ebolowa, chef-lieu du département de la Mvila et de la province du Sud et Sangmelima, chef-lieu du département du Dja et Lobo, dont la particularité est d'être la ville natale de l'actuel chef de l'État, leader du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), parti majoritaire au pouvoir. Consistant en un questionnaire constitué de cent dix-sept (117) questions, l'enquête se donnait pour objectif de parvenir à une meilleure lisibilité du phénomène de la conflictualité identitaire au Cameroun dans un contexte où il se faisait de plus en plus récurrent. Au plan national, les résultats de ladite enquête ont fait l'objet de la publication d'un ouvrage (Mbock *et al.*, 2000). La rédaction de ce travail quant à elle procède de notre souci d'exploiter à fond le volumineux matériau empirique ramené du terrain et dont

¹⁰ Organisée dans le cadre d'une recherche portant sur les conflits ethniques au Cameroun, recherche pilotée par le Service Oecuménique pour la Paix, cette enquête a couvert l'ensemble des dix provinces du pays. L'équipe pluridisciplinaire de chercheurs constituée de sociologues, historien, anthropologues, économistes, politologue, qui a effectué le travail de collecte des données avait, préalablement, recensé dans chacune des provinces du Cameroun, les sites dans lesquels des conflits opposant des communautés ayant un espace de résidence commun ou limitrophe, s'étaient manifestés. Ce sont ces localités qui ont été, au moment de l'enquête proprement dite, visitées par ces chercheurs. Nous avions en charge la province du Sud.

toutes les données n'ont pas pu être exploitées dans l'ouvrage collectif qui a été publié à cet effet. Elle prospecte les réponses à des questions dont la singularité est qu'elles touchent au cœur de la recherche en s'intéressant aux sources et origines des conflits d'une part et s'interrogeant sur l'éventuel innéisme de la conflictualité des populations actrices d'autre part. Elle puise aussi et surtout dans le contenu des entretiens «informels» de type semi-directif que nous avons parallèlement organisés pendant que le questionnaire était administré. La prise en compte du facteur contextuel dans le processus d'éclosion des rivalités ethniques nous a conduit à procéder à ce type d'entretiens soit avec des personnes retenues dans notre échantillon et ce durant l'enquête: on leur demandait alors de s'appesantir davantage sur un aspect d'une réponse à une question jugé intéressant; soit avec des personnes qui n'avaient pas reçu le questionnaire, le tout, dans le souci de compléter et d'enrichir notre information.¹¹

Cette prudence méthodologique nous a vite conduit vers les situations de crises sociales, c'est-à-dire des périodes au cours desquelles l'équilibre social est, soit en hibernation, soit rompu, entraînant ainsi une existence sociale a-conviviale. Le rôle de fertilisant ou d'instigateur des conflits ethniques qu'assurent les situations de crises sociales trouve son fondement dans les troubles sociaux qu'elles génèrent. Durant ces troubles, les différents protagonistes (qui sont en réalité des groupes sociaux ou des groupes ethniques) veulent s'affirmer en s'opposant aux autres qu'ils appréhendent fondamentalement comme des rivaux, c'est-à-dire des obstacles qui obstruent leur épanouissement.

En effet, les situations de disette matérielle ont pour corollaire, sur le plan social d'amenuiser les possibilités d'une existence plus ou moins décente et donc d'offrir aux populations un mode d'existence marqué majoritairement du sceau de l'insécurité, de l'indécision en ce qui concerne l'avenir et l'immédiat. Dans un tel contexte, la lutte pour l'accaparement des maigres ressources existantes apparaît comme le mode de vie par excellence des populations au travers des groupes auxquels elles appartiennent. Englués dans des perceptions de l'autre

¹¹ Dans cette perspective, nous nous sommes muni du traditionnel carnet de route, qui nous permettait non seulement de dresser une sorte de bilan de nos journées sur le terrain, mais surtout d'y consigner les informations pertinentes que nous avons pu glaner au cours d'entretiens informels.

fondées sur des jugements de valeur, les groupes s'organisent. Des leaders d'opinion de circonstance «s'ingénient» à inscrire ces préoccupations (attitudes de rejet, de dénigrement, voire de mépris d'un côté et de valorisation de son groupe de l'autre côté) – qui cachent pourtant mal le désir et la volonté de ces leaders de satisfaire leurs propres intérêts – dans les consciences des groupes dont ils affirment défendre les intérêts, c'est-à-dire en réalité la survie.

Au moment où le conflit ethnique se manifeste au grand jour, il a déjà fait l'objet d'une phase d'incubation au cours de laquelle plusieurs facteurs se réunissaient pour constituer une mixture effervescente. Disputes des terres, rejet de l'autre et désir de conserver ses racines culturelles, précarité de l'existence quotidienne et ruée vers les sites garantissant la sécurité matérielle, difficulté à s'acclimater à la nouvelle configuration socio-politique (avec l'introduction officielle du pluralisme politique), absence d'une culture nationale solide et prédominance de micro-cultures régionales ou locales faites à l'image des nombreuses ethnies présentes sur le territoire national, tendance de fractions de la population au suivisme des mots d'ordre édictés par certaines couches privilégiées originaires de leur ethnie pourvoyant de temps à autre à quelques unes des exigences de leur survie quotidienne, eu égard à leur analphabétisme et à la précarité de leur existence sociale, constituent quelques composants qui, lorsqu'ils sont réunis précipitent le déclenchement d'un conflit.

Sur l'ensemble de ces deux sites, soixante-cinq personnes ont effectivement répondu au questionnaire. Leur répartition par site, par origine ethnique et par sexe se présente ainsi qu'il suit:

Tableau 1: Composition d'échantillon

Sites	Allogènes		Autochtones		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Ebolowa	17	0	14	4	35
Sangmelima	13	2	14	1	30

Une précision mérite d'être faite au sujet de cet échantillon. La particularité des zones d'Ebolowa et de Sangmelima réside dans le fait que les affrontements ethniques qu'elles ont connus durant les «années

de braise» (1991-1992) se sont cristallisés fondamentalement dans les centres urbains dont la population est majoritairement hétéroclite. Ces affrontements opposaient surtout les «autochtones» aux «allogènes» en réalité les «Bulu» aux «Bamiléké». Les zones rurales ayant été en marge des affrontements proprement dits, nos investigations ont été focalisées sur les populations urbaines, bien que le principe du renvoi des populations allogènes à leur terre natale ait été partagé par l'ensemble des populations du Sud, sans distinction de zone de résidence.

D'entrée de jeu, cet échantillon pourrait, aux yeux de certains, susciter un certain nombre d'objections se rapportant probablement à sa taille, et davantage à sa représentativité. En effet, le principe du renvoi des populations allogènes à leur «terre natale» ayant été, ainsi que nous venons de le signaler, largement partagé par les populations du Sud, certains trouveraient la taille de notre échantillon plutôt réduite. En réalité, en limitant notre échantillon à cette taille, nous avons voulu pallier un écueil: celui d'allonger une série de réponses identiques sur un conflit. La descente sur le terrain nous a, au demeurant, conforté dans cette opinion. Car, nous nous sommes vite rendu compte que nous n'apprenions plus rien de nouveau après avoir interrogé vingt à trente personnes sur un conflit donné. Les réponses des autres enquêtés reprenant presque entièrement les premières.

Une autre objection à la représentativité de notre échantillon pourrait résulter de sa faible proportionnalité en enquêtées de sexe féminin. La réponse à cette objection se trouve dans la nature même du thème de l'enquête. En effet, sur le terrain, les femmes ont manifesté peu d'intérêt pour la question, préférant nous renvoyer auprès des hommes. Qui plus est, dans certaines localités, la majorité d'entre elles, encore ancrées dans la culture du milieu, réagissaient à nos sollicitations en répondant que dans leur localité, la femme ne pouvait prendre la parole que si elle avait reçu l'accord de son époux.¹² La faible représentativité des femmes dans cette enquête ne saurait donc être perçue comme la matérialisation de quelque misogynie de notre part, mais seulement comme conséquence de la nature du thème à étudier d'une part, et des pesanteurs culturelles d'autre part. Signalons, toujours

¹² Ce fut le cas de certaines femmes Bamoun que nous avons abordées au quartier «Bamiléké» à Ebolowa.

dans le registre des préalables, que la rédaction de ce travail n'a pris en compte qu'une partie des données recueillies au terme de l'enquête.

Pour élaborer notre questionnaire, nous avons préalablement, dans un élan d'«objectivation» (Bourdieu 1985), c'est-à-dire de construction de l'objet étudié, identifié quatre types de conflits, suscité chacun par un facteur ou «ingrédient» bien précis (conflit de souche économique, conflit de souche territoriale, conflit de souche politique et conflit de souche identitaire). Dans l'analyse de ces conflits, chacune des souches ainsi identifiées constitue la cause première ou primordiale de l'enclenchement du conflit auquel il s'applique. En d'autres termes, la forme que prend un conflit (politique, économique, territoriale ou identitaire) est fonction du caractère récurrent ou dominant de l'un de ces facteurs dans la manifestation dudit conflit. La dénomination conflit de souche économique, conflit de souche politique, etc., qui lui est alors attribuée précise le caractère dominant de ce facteur.

Enfin, ce travail s'est réalisé sous le prisme de l'individualisme méthodologique dont la particularité est d'expliquer des phénomènes collectifs «macroscopiques» à partir des comportements et des stratégies individuels («microscopiques») (Birnbaum et Leca, 1986:13-14). Ce choix méthodologique se justifie par le fait qu'il s'agit d'une école d'ouverture et de liberté, qui s'efforce d'épouser les mouvances et les impondérables des dynamiques sociales, à partir de l'individu perçu comme être de liberté. Au demeurant, la question y prédisposait, le conflit étant un objet mouvant, et dynamique, qui met en contact des individus singuliers ou pluriels, groupes au sein desquels ces contacts laissent des marques, et suscitent des mutations dont certaines ne sont pas forcément celles que les acteurs souhaitaient.¹³ Il nous a semblé en dernière analyse que l'enjeu était ce qui se passait entre les ethnies, du fait d'acteurs à identifier, et pour des motivations à déterminer. L'originalité de notre démarche s'appréhende donc sous une double posture: empirique et théorique. Au niveau empirique, ce travail se présente comme initiative heuristique donnant la parole aux véritables acteurs (passifs et/ou actifs) des conflits et dont les analyses ne sont qu'une systématisation des données recueillies sur le terrain. Au niveau théorique, l'option pour l'individualisme méthodologique permet de dépasser la perception hâtive et généralisante de tous les conflits comme

¹³ Sur l'approche dynamique, lire Georges Balandier (1971).

expression avérée d'une conscience collective opaque instantanée qui régirait la socialité des groupes ethniques pour les analyser davantage comme moments de théâtralisation de l'identitaire par des acteurs sociaux en quête de notabilité sociale. Pour mettre un terme à ces préalables méthodologiques, précisons que nous avons conscience que nos recherches nous ont engagé dans un espace interstitiel de précarité, où rien n'est donné ni d'avance, ni définitivement, le moindre acquis de naguère devant être régulièrement actualisé, compte tenu du caractère instable et fluctuant des relations interethniques, et des transformations sociales qu'elles impliquent ou qui les inspirent.

Les affrontements entre Bulu et Bamiléké à Ebolowa en 1992: Une politisation de la socialité

Regard de l'autre et rivalités de subsistance

L'origine des suspicions, mésententes et quolibets qui émaillent aujourd'hui les relations entre populations Bulu et Bamiléké dans la ville d'Ebolowa ne date pas des années 90: elle remonte à la période d'installation des Bamiléké dans cette partie du pays. Âgé de trente ans et vivant systématiquement dans la ville depuis sa naissance, un enquêté relève que ces «malentendus» existent depuis sa naissance. Deux autres, âgés respectivement de trente-quatre et vingt-trois ans au moment de l'enquête, situent l'origine du différend Bulu/Bamiléké aux années 80, c'est-à-dire bien avant l'instauration du processus de démocratisation et du multipartisme. Un dernier enquêté, âgé de vingt-cinq ans, reconnaît, lui aussi, «qu'en naissant, nous avons trouvé ce problème».

Ces témoignages directs nous paraissent dignes d'intérêt bien que la majorité des enquêtés soutienne que l'origine du conflit qui oppose ces deux communautés se situe autour des années 90. En effet, ils offrent l'avantage de ne pas se contenter de l'évènementiel immédiat et permettent d'expliquer une situation sociale aux contours complexes. Leur prise en compte éclaire les faits et événements qui sont survenus en 1992 à Ebolowa. Elle révèle le caractère éphémère de la convivialité qui a semblé marquer le sceau les relations entre ces deux communautés. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux griefs que les uns et les autres invoquent pour accuser leurs protagonistes. De manière générale et constante, les Bulu estiment que les Bamiléké sont des «envahisseurs»

qui les dépossèdent de leurs terrains par l'achat. Par ailleurs, «Tous les magasins de la ville n'appartiennent qu'aux Bamiléké». «Les autochtones accusent les Bamiléké de les envahir et de confisquer leurs biens». Les Bulu traitent les Bamiléké de malhonnêtes et les accusent d'être d'une intelligence nuisible. Or, la confiscation des biens dont il est fait état ici procède d'un abus délibéré de langage. Car, elle fait en fait référence à la monopolisation, par les ressortissants de la province de l'Ouest, des établissements de petit commerce (vente en gros et détail), dans cette partie du territoire; monopolisation qui n'offrirait qu'une seule issue aux Bulu: celle de commercer majoritairement avec ces occupants. Pour les Bulu, il s'agit d'une situation qui les défavorise et retarde le progrès de la région en ce sens qu'ils voient chaque année, les revenus collectés de la vente des produits de rente et vivriers dont la culture constitue leur principale activité s'engloutir dans les caisses et autres tontines des Bamiléké pour en définitive ne promouvoir que le développement de leurs localités d'origine. Il s'agit d'un discours qui se construit à la faveur d'un présupposé lui-même factice à savoir la régionalisation autoritaire des richesses conférant un certain droit d'usufruit aux populations dites autochtones. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre le recours, dans les catégories taxinomiques de ces dernières au moment de catégoriser les autres, à une expression telle que la confiscation. Pourtant, l'intelligibilité d'une telle catégorisation pose problème, la construction de la «fortune» des Bamiléké résultant de leur investissement (fut-elle, ainsi que le soutient une frange de l'opinion autochtone, plus ou moins orthodoxe) dans les activités commerciales plutôt que d'un processus d'extorsion des biens aux autochtones.

Pour sa part, le Bamiléké tient le Bulu pour «paresseux», et «fainéant»: un «fêtard» fondamentalement enclin à la jouissance sous toutes ses formes et par conséquent «jaloux de la réussite économique et sociale des ressortissants de l'Ouest».

Ces considérations ne sont pas nées avec l'avènement du multipartisme. Bien au contraire, elles ont toujours rythmé la coexistence des dites communautés. À titre d'exemple, il nous suffit de faire état de l'anecdote de l'utilisation de la fronde en lieu et place du mètre, au moment de l'achat du terrain, afin de gagner quelques mètres carrés supplémentaires au cours de la transaction foncière. Selon cette anecdote, l'homme Bamiléké, au cours des opérations d'achat de terrain et précisément durant la phase de délimitation de la superficie à acheter,

préférerait utiliser une bande de caoutchouc au lieu du mètre. En effet, grâce à son élasticité, la bande de caoutchouc tirée fait gagner plusieurs mètres carrés sur la superficie initiale convenue. Cette anecdote communément racontée dans le sud du pays tend à relever la malhonnêteté que les populations du sud attribuent aux Bamiléké. Elle accrédite par ailleurs la thèse de «l'envahisseur». La permanence d'un discours ressassant ces clichés dans le Sud montre que le multipartisme a fait l'objet d'une récupération dans le dessein d'exacerber un malaise social *qu'il n'a pas créé*. Les relations Bulu/Bamiléké étaient déjà traversées d'un courant de suspicion, de refus de coopérer et de rejet des populations hôtes, courant aux rivalités ethniques sous jacentes. Les raisons invoquées par les populations autochtones pour justifier leur «ras le bob» vis-à-vis des Bamiléké durant les élections présidentielles de 1992 l'attesteront dans la suite de ce travail.

La politique: détonateur d'un conflit (Bulu/Bamiléké) latent dans la ville d'Ebolowa?

Une série de cinq questions toutes corrélées a été posée aux enquêtés. Leur formulation était la suivante: «Y a-t-il des problèmes entre les gens de chez vous et les autres?», «Avec qui avez-vous des problèmes?», «De quels problèmes s'agit-il?», «Ils datent de quand?» et «Quelles sont les causes de ce problème?». Du dépouillement effectué, il ressort que 92,9 pour cent des personnes interrogées ont reconnu que des problèmes existaient entre leur ethnie d'origine et celle adverse. En d'autres termes, l'échantillon d'autochtones interrogés a reconnu à 92,9 pour cent qu'un problème les opposait aux Bamiléké, ce qu'aucun Bamiléké ayant été interrogé n'a contesté. À la question de savoir quel type de problème existe entre ces deux communautés à Ebolowa, 50 pour cent de personnes interrogées affirment qu'il s'agit d'un problème politique. Ce pourcentage sera le même au niveau de la question qui veut identifier les causes du conflit Bulu/Bamiléké. 50 pour cent de personnes ayant effectivement répondu à cette question ont retenu «la politique».

Pour se faire une idée suffisamment élaborée sur la manière dont la politique a déclenché le conflit dans la ville d'Ebolowa, nous allons nous référer aux propos d'un jeune chef traditionnel de troisième degré du quartier Nko'ovos-II de cette ville: «Les gens d'ici n'ont pas apprécié le fait que les Bamiléké ne se soient pas alignés derrière eux». Et d'ajouter:

«Ils (les Bamiléké) sont avec nous. Ils occupent et exploitent nos terrains. Leurs immeubles sont bâtis sur nos terrains. Ils ont construit leur fortune chez nous. Ils doivent donc être avec nous».

Pour les partisans de cette option, «être avec nous» veut tout simplement dire voter pour le candidat du parti qu'ils soutenaient durant les élections présidentielles d'octobre 1992, en l'occurrence le candidat du RDPC. Or, tel ne fut pas le cas. Les populations originaires de l'Ouest ont plutôt majoritairement choisi le candidat du *Social Democratic Front* (SDF), choix qui fut analysé par les premiers comme un autre acte de trahison: matérialisation même de l'hypocrisie longtemps reprochée aux Bamiléké. Depuis la réinstauration du multipartisme en effet, les campagnes électorales sont devenues de précieux moments de diffusion des discours identitaires par la majorité des acteurs politiques. Les slogans foisonnent du genre: les «*Bilobolobo*»¹⁴ veulent arracher votre pouvoir. Ces slogans alimentent conversations et discussions durant les rassemblements. Ils prennent parfois le pas sur des questions de stratégies de conquête de l'électorat, seules à même, pourtant, d'accroître durablement l'audience d'un parti politique. Inversement, d'autres slogans se construisent sur l'existence d'une ethnie de «fainéants», «jouisseurs», «voleurs» ou «prédateurs» au pouvoir et qu'il faut chasser par tous les moyens. La thématique du rejet mutuel alimente ainsi la rhétorique politique des ethnies en présence à Ebolowa. Les idées qui y ont servi de toile de fond ou même de détonateur au conflit Bulu/Bamiléké au lendemain de la proclamation des résultats des élections présidentielles d'octobre 1992 trouvent leur origine dans des suspicions et rejets lointains. Cette réalité est révélatrice des difficultés et hoquets de l'entreprise d'intégration nationale, et par ricochet de la convivialité.

Ce conflit ne s'étant exprimé de façon ouverte qu'en 1992 pour la première fois, l'on serait enclin à conclure qu'il ne s'est agi que d'un incident dans la vie de ces communautés. Une telle hypothèse pourrait d'ailleurs paraître crédible si l'on prenait en considération les réponses aux questions relatives au choix et à la fréquentation des centres de

¹⁴ Par cette expression, les Beti désignent toute personne qui ne parle pas la même langue qu'eux: c'est-à-dire qui ne s'exprime pas dans la même langue et qui dit des choses inaudibles.

santé à Ebolowa «Quel centre de santé fréquentez-vous?» et «Pourquoi fréquentez-vous particulièrement ce centre de santé?».¹⁵

Les différentes réponses à ces questions révèlent que ce choix est fonction de la qualité du service et non de l'origine ethnique du personnel. Après la qualité du service, viennent la proximité par rapport au lieu de résidence du malade et, enfin le coût du service. Les choix des personnes interrogées sur les raisons qui les poussent à opter pour tel centre de santé plutôt que tel autre se présentent comme suit:

Tableau 2: Raisons pour choix de centre de santé

Raisons	Pourcentage
Qualité de service	55,2 %
Proximité	34,5%
Coût du service	10,3 %
Total	100 %

Pour ce qui est des réponses aux questions se rapportant au marché fréquenté, l'existence d'un marché principal dans lequel chacun peut facilement accéder à toutes sortes de produits vivriers réduit considérablement l'éventualité d'une constitution de marchés ethniques dans la ville. Elle peut donc tout aussi justifier la configuration moniste qui y prévaut.

Mais le calme apparent qui a prévalu dans la ville d'Ebolowa durant des décennies couvrait simplement une situation de tension au cours de laquelle, les différents protagonistes s'épiaient et rêvaient d'un incident qui mettrait le feu aux poudres. C'est le rôle que les instrumentateurs identitaires firent jouer à la proclamation des résultats des élections présidentielles d'octobre 1992. La rapidité avec laquelle la ville s'est embrasée est un indice révélateur de la capacité d'ingéniosité des élites et autres leaders d'opinion de la région à manœuvrer dans l'ombre en vue d'asseoir significativement et définitivement la conflictualité dans les relations entre autochtones et allogènes dans cette partie du territoire.

¹⁵ Les mêmes questions ont été posées concernant le marché où l'on s'approvisionne en vivres et l'établissement scolaire où l'on inscrit sa progéniture. Les résultats à ces questions sont similaires à ceux obtenus sur le centre de santé fréquenté. Ils font tous état d'une fréquentation n'obéissant pas la logique identitaire.

Elle prouve également que le refus d'accepter l'autre comme membre de sa communauté dicte encore l'orientation des consciences individuelles et collectives, les leaders politiques n'hésitant pas à raviver les haines pour se «fabriquer» une clientèle politique de circonstance. Mais avant de traiter cet aspect de notre analyse, arrêtons-nous un instant sur la ville de Sangmelima où le rejet ouvert de l'autochtone remonte à la fin des années cinquante et au début de la décennie soixante, période qui a enregistré les premiers affrontements Bulu/Bamiléké.

Sangmelima: bastion historique des affrontements entre bulu et bamiléké

Contrairement à la ville d'Ebolowa qui ne connut sa première phase de conflit ouvert qu'en 1992, la ville de Sangmelima se présente comme la pionnière des revendications identitaires et corollairement le premier «laboratoire» des comportements belliqueux suscités sur fond de motivations ethniques dans le Sud du pays. En 1956 en effet, un conflit a opposé Bulu et Bamiléké dans cette ville. Des témoignages recueillis auprès de quelques vieillards qui ont vécu cette période, il ressort que les griefs des populations autochtones de la ville de Sangmelima vis-à-vis des Bamiléké sont pratiquement les mêmes que ceux qui ont déclenché le conflit Bulu/Bamiléké à Ebolowa. Au premier rang de ces griefs, il faut retenir l'appropriation de l'activité économique par les Bamiléké. Viennent ensuite leur «entreprise d'envahissement» des terrains urbain et périurbain au point où les Bulu s'estiment dépossédés de ce qu'ils considèrent encore comme «leur seul bien», la terre. L'égoïsme des Bamiléké est un autre grief invoqué. Selon les témoignages recueillis auprès des populations autochtones, il justifierait la moindre sincérité des premiers dans leurs relations avec elles, créant ainsi des «amitiés de façade» fondamentalement intéressées. En un mot, ils ne seraient en parfaite harmonie qu'avec leurs «frères».

Ayant rapidement pris conscience de cet état de chose, les Bulu de Sangmelima décidèrent de chasser les Bamiléké de la terre de leurs ancêtres et passèrent effectivement à l'acte en 1956. Mais, quelques élites (dont Medjo Mazan)¹⁶, encouragées d'ailleurs par l'ancien président du Cameroun, s'y opposèrent et entreprirent de calmer les esprits. Pourtant, les plaies provoquées par ces événements n'ont apparemment

¹⁶ Patriarche dans le département du Dja et Lobo.

jamais cicatrisé complètement. Certes certaines personnes interrogées soutiennent qu'après le conflit de 1956, la coexistence entre Bulu et Bamiléké dans cette ville était désormais pacifique. «Nous leur céditions même des terrains afin qu'ils en fassent une exploitation agricole», nous confiera un conseiller municipal de Sangmelima village I. Cependant, ces quelques cas de coexistence réussie ou de convivialité ne doivent pas conduire à penser que le conflit était désormais enterré. La rapidité avec laquelle ce conflit a resurgi en 1992 en est une preuve.

Les circonstances du déclenchement du conflit Bulu/Bamiléké dans la ville de Sangmelima

Un fait presque banal fut à l'origine des affrontements entre Bulu et Bamiléké à Sangmelima. Après les élections présidentielles d'octobre 1992, une «bayam-salam» (vendeuse de vivres) originaire de l'Ouest, après avoir brandi le bulletin de vote du candidat Paul Biya du RDPC à la foule, entreprit aussitôt de le froisser et de le piétiner. Cette scène fut perçue comme de la provocation par les autres vendeuses de vivres du marché, originaire celles-là de Sangmelima. La tension monta et une rixe éclata entre les vendeuses Bulu et les vendeuses Bamiléké. En moins d'une demi-journée, cette tension gagna toute la ville qui ne tarda plus à s'embraser.

Cette brève description des faits confirme l'hypothèse selon laquelle l'existence des populations autochtones et allogènes (principalement des Bamiléké) est marquée du sceau de la suspicion, du rejet implicite, donc de conflictualité larvée. Cette existence est plus périlleuse pour les populations immigrantes dans la mesure où tout incident survenu dans la vie de ces deux communautés est à même de servir de détonateur à un nouveau conflit inter-ethnique. En 1992, l'actualité politique a servi de cadre au déclenchement du conflit. Cinquante pour cent de personnes interrogées l'ont reconnu, mais il serait imprudent de penser que la politique est l'unique angle sous lequel un conflit pourrait apparaître. À la question de savoir de quand datent les problèmes qui opposent Bulu/Bamiléké dans la ville de Sangmelima, 60 pour cent de personnes interrogées affirment que cette situation date d'avant l'indépendance. C'est dire que les aînés sociaux de ces différentes communautés ont, par le biais de la socialisation, enseigné la mémoire des événements aux générations dont elles assument l'éducation.

La situation est d'autant plus préoccupante que les affirmations des uns et des autres sont presque toujours en contradiction avec leur comportement quotidien: durant l'enquête, les personnes interrogées soutiennent à 93,3 pour cent qu'elles adhèrent au RDPC dans la ville de Sangmelima, et à 94,7 pour cent à Ebolowa. Si ces pourcentages reflétaient la réalité du militantisme politique à l'intérieur de ces deux villes, l'hypothèse du déclenchement du conflit à cause des divergences d'appartenance politique serait frappée d'obsolescence. Pourtant les enquêtes nous l'ont révélé: qu'il s'agisse d'Ebolowa ou de Sangmelima, l'étincelle de laquelle a jailli l'embraselement des deux villes est partie du constat que les ressortissants de la province de l'Ouest qui y sont installés ont majoritairement voté pour le candidat du SDF.

Dès lors, il est important de dépasser le discours de camouflage des acteurs et considérer d'autres indices susceptibles de mieux éclairer la situation qu'on veut cerner. À Sangmelima par exemple, 100 pour cent de personnes interrogées et ayant valablement répondu à la question «avec qui avez-vous des problèmes?» reconnaissent être en conflit avec l'ethnie présentée comme «ennemie». En termes clairs, tous les Bulu ayant répondu à cette question reconnaissent et affirment que «des problèmes» existent entre eux et les Bamiléké. L'inverse est tout aussi vrai.

L'observation de la répartition des populations dans l'espace urbain des deux villes offre aussi un éclairage nouveau sur le type de coexistence en vigueur entre ces deux communautés. Dans chacune de ces villes, il existe un quartier qui est majoritairement occupé par les populations de l'Ouest du pays. Dans la ville d'Ebolowa, ce quartier est appelé quartier «Bamiléké», il se situe au sud de la ville. À Sangmelima, il porte le nom «Akon» et est situé au nord de la ville. D'entrée de jeu, cette occupation de l'espace urbain en fonction de l'appartenance ethnique peut paraître sans importance. Elle véhicule pourtant des modes de «penser, d'agir et de sentir» propres à des sphères culturelles entières. Il s'agit d'une entreprise de transplantation, de reproduction et de pérennisation d'une culture dans un milieu qu'on estime hostile à son épanouissement. En un mot, il s'agit en filigrane d'un processus de rejet de l'autre et de sa culture. De tels replis sur soi conduisent nécessairement à la mise sur pied de mécanismes de défense en vue de «demeurer soi-même».

La politique: prête-nom d'un conflit fortement économique

Les comportements décrits ci-dessus sont sous-tendus par le sentiment d'être agressé, donc de vivre dans un état d'insécurité permanente. Cette insécurité est fondamentalement matérielle. Cette grille de lecture permet de comprendre le caractère non moins permanent des rivalités entre Bulu et Bamiléké dans ces deux villes. Le fait, d'une part de s'estimer envahi et corollairement dépossédé de ses richesses et, d'autre part, l'éventualité de perdre à tout moment les biens qu'on a accumulés sont en fait au centre des rivalités Bulu/Bamiléké dans le Sud du pays. Le repli identitaire demeure prompt, bien que les membres de ces différentes communautés se soignent dans les mêmes hôpitaux, fréquentent le même marché, éduquent leur progéniture dans les mêmes établissements primaires et secondaires.

Dans ces deux cités, le sentiment d'être dépossédé de leurs richesses est de plus en plus ressenti par les populations autochtones. Cela a conduit ces dernières (au lendemain des affrontements de 1992) à s'investir dans les activités commerciales qu'elles ont longtemps négligées et qui se sont retrouvées sous le quasi-monopole des originaires de l'Ouest du pays. Comme on peut l'imaginer, ce repositionnement des Bulu dans la sphère économique constituera désormais une véritable épée de Damoclès qui pèsera à jamais sur la sérénité des relations Bulu/Bamiléké dans ces villes. Bien qu'elle soit encore à l'état de balbutiement, l'irruption des Bulu dans ce secteur suscitera davantage des rancœurs à cause des différences et écarts d'accumulation (et d'enracinement dans le secteur) entre les deux communautés qu'elle mettra de plus en plus à nu et qui, naturellement, génèrera un état de concurrence endémique où la nouvelle classe d'opérateurs économiques autochtones se croira naturellement investie du droit de rafler toute la clientèle autochtone. En d'autres termes, elle aiguïsera davantage l'appétit des autochtones au renforcement de leur position économique. Dans cette entreprise, les Bamiléké ne tarderont pas d'être taxés d'obstructeurs de la réussite des agents économiques du sud parce que participant à rogner une clientèle qu'ils croient d'office être la leur. Les luttes d'intérêt enclenchées dans le secteur économique risquent donc de susciter d'autres affrontements d'ampleur imprévisible.

Il ne s'agit pas d'une pure vue de l'esprit. Les affrontements de 1992 à Ebolowa se sont soldés par un départ massif des ressortissants

de l'Ouest pour des localités plus conviviales. Cet exode a déclenché un processus de nivellement des écarts entre femmes Bulu et Bamiléké au marché de vivres de la ville. En effet, les comptoirs les plus en vue qu'occupaient jusque-là les partantes ont été investis, grâce aux conseils des élites, par des femmes Bulu. Quand le calme fut revenu et que les partantes d'hier revinrent sur leur décision de quitter définitivement la ville, grande fut leur surprise de constater que leurs espaces avaient été occupés par les femmes autochtones. Naturellement, elles exprimèrent le désir de réintégrer leurs anciens locaux. Vaine tentative: leur départ a en effet permis aux femmes Bulu de remporter une étape fondamentale dans leur lutte de positionnement dans la sphère économique, à savoir accéder à ces comptoirs auxquels les clients accèdent d'abord et qui leur confèrent un caractère stratégique au marché. À la place de leurs premiers locaux, les femmes originaires de l'Ouest se verront attribuer des comptoirs de seconde zone, situés à l'arrière du marché.

Si nous avons tenu à insister sur cette «guerre des comptoirs» au marché d'Ebolowa, c'est parce qu'elle est un indicateur du genre de conflit qui marquera désormais la quotidienneté des relations Bulu/Bamiléké dans un contexte où les premiers veulent désormais avoir voie au chapitre dans la sphère économique. Les revendications sur l'accès aux meilleurs comptoirs sont également porteuses de sens dans la mesure où elles mettent en présence des acteurs de la base au ras le sol. L'intervention des couches les plus défavorisées (vendeuses de vivres) dans ces conflits met en relief le degré d'enracinement de la conscience de rivalité sur fond économique dans le sud. Hier, ce fut le marché de vivres; il n'est pas impossible que demain, ce soit les boutiques de commerce général ou toutes autres activités commerciales qui soient la cible des opérateurs économiques originaires du Sud. Ce cas de figure connaît déjà un début d'expression. À Sangmelima, le conseiller municipal qui affirmait qu'après les affrontements ayant opposé les Bulu aux Bamiléké dans cette ville en 1956, les relations entre ces deux communautés étaient redevenues saines, reconnaît que certains acteurs économiques et politiques autochtones développent une réelle adversité vis-à-vis de leurs concurrents bamiléké. C'est le cas de son collègue¹⁷ et maire de la commune urbaine de Sangmelima (1997-

¹⁷ Riche homme d'affaires, intervenant principalement dans le transport inter-urbain où il est le patron d'une importante agence de voyage et le secteur hôtelier, il appartient par

2002) qui ne manque pas, lorsque la moindre occasion s'offre à lui, de dire à ces derniers qu'ils vont rentrer chez eux. Il s'agit, au fil des années, d'une entreprise qui vise à une éviction presque totale des Bamiléké de leur position d'acteurs économiques de premier plan dans le Sud du pays, éviction qui se ferait, non pas au terme d'un processus de concurrence loyale et objective, mais tout simplement par le stratagème de l'appartenance socio-ethnique des opérateurs économiques.

Ces rivalités sont de saisie et de résolution complexes à cause de la participation d'acteurs sociaux multiples. Dans les deux sites étudiés, les affrontements de 1992 n'ont pas manqué de recevoir l'onction occulte de certaines élites de la région. À Sangmelima par exemple, un informateur nous confie que durant les affrontements, le préfet de l'époque aurait téléphoné à un ministre originaire du département pour lui demander la conduite à tenir. En guise de réponse, ce membre du gouvernement lui aurait demandé de «laisser les Bulu exprimer leur colère». Il serait imprudent de balayer d'un revers de la main ces propos. Notre informateur, âgé de 52 ans et originaire de la province du centre réside dans la ville depuis 22 ans. Son origine sociale «neutre» (il n'est ni Bamiléké, ni Bulu) et la durée de son séjour dans ce département font de lui, à notre avis, à la fois un informateur averti et crédible.

L'instrumentalisation

L'analyse des causalités du déclenchement des conflits ethniques que nous avons étudiés met en relief, de façon suffisante, la responsabilité qui échet à certaines strates sociales précises dans le processus d'expression et d'intensification desdits conflits. Pour s'en faire une idée assez élaborée, remontons aux «années de braise» au Cameroun et focalisons notre attention sur le rôle qui va dans la direction d'attiser, en manipulant les autres couches de la population, les conflits ethniques. Dans les diverses entreprises de théorisation ou de conceptualisation de la notion d'élite (de Pareto à Wright Mills), un caractère nous paraît intéressant, eu égard à son opérationnalité. Il s'agit de l'imitabilité. En termes plus clairs, une élite, compte tenu du statut de personne de premier plan qu'elle occupe dans sa société ou son groupe, statut qui lui confère une certaine notoriété au sein de celle-ci, notoriété elle-même se matérialisant par une audience, a la possibilité

ailleurs à la même ethnie que le conseiller municipal en question.

de mobiliser les populations et d'obtenir facilement leur adhésion aux idées et projets qu'elle développe. L'aura dont l'élite jouit a permis à certaines d'entre elles, obnubilées par le désir de satisfaire leurs propres ambitions (accéder au pouvoir pour certaines, s'y maintenir pour d'autres, briser les monopoles que construisent les populations originaires de certaines localités sur des pans entiers de l'économie nationale afin d'y réorienter les siens, etc.), de se servir des populations en dressant les ethnies les unes contre les autres: il s'agit là de l'instrumentalisation.

Elle s'est construite en deux étapes fondamentales: la recherche et l'identification de l'ennemi (généralement imaginaire) d'une ethnie par ses élites d'une part et l'entrée en conflit de cette ethnie contre l'ethnie déclarée ennemie d'autre part. Dans cette perspective, les Bamiléké seront présentés par des élites autochtones comme des «envahisseurs» dont la présence sur cette localité cache mal l'entreprise d'appropriation des biens revenant de plein droit aux «natifs» (terre par exemple) de ladite localité par ces «envahisseurs». Sur le plan politique et singulièrement des affiliations politiques, cette entreprise d'instrumentalisation a procédé par prescription autoritaire de l'orientation du militantisme dans cet espace aujourd'hui érigé en fief du parti au pouvoir. En soutenant, ainsi que le jeune chef de troisième degré du quartier Nko'ovos II l'a fait, que: «des gens d'ici n'ont pas apprécié le fait que les Bamiléké ne se soient pas alignés derrière eux», tout se passe comme si les Bulu étaient effectivement majoritairement acquis au RDPC. Or, tel n'est pas le cas. Cette position est plutôt le reflet d'une option qu'une partie des élites plus ou moins réellement acquises à ce parti, entreprend, durant les scrutins, d'imposer aux électeurs en orchestrant fraudes, intimidations et manipulations de toutes sortes dans le dessein d'arrimer autoritairement cette région au parti de l'actuel président de la république.

Les acteurs du phénomène d'instrumentalisation du camp adverse présentaient, quant à eux, les Bulu comme étant l'incarnation de la «race» des paresseux sur terre, et dont l'unique raison de vivre se situait dans leur boulimie du «ventre» et du «bas ventre». Elles assumeraient, en vertu de la rhétorique propre à ce camp, la responsabilité de la crise aiguë que traversait le pays durant cette période¹⁸. Attribuant la cause

¹⁸ Ces clichés, fondés ou non, inondent l'imaginaire collectif des populations de l'Ouest d'une part et du Centre Sud d'autre part. Pour se faire une idée suffisamment précise sur l'impact de ces appréhensions sur le débat politique durant les «années de braise»

des difficultés vécues par leur ethnie aux autres, les élites partisans des thèses de «l'épanouissement de soi et des siens passe par la mise à l'écart ou l'extinction des autres», organiseront des campagnes officieuses de stimulation des populations à l'agressivité des uns vis-à-vis des autres, de socialisation à l'esprit de vengeance des ethnies ayant le sentiment d'être exploitées, désabusées par celles identifiées comme ennemies ou frein à leur expression¹⁹. Comme on peut le constater, la recherche de l'ennemi était fondée sur la projection, par une ethnie, d'un certain nombre de clichés néantissant les autres prises pour cibles. C'est ainsi que certaines ethnies étaient considérées comme ethnies de second ordre dont l'existence était condamnée à la dépendance et à l'assujettissement aux ethnies voisines «supérieures».

L'instrumentalisation procède donc d'une manipulation des populations par leurs élites, manipulation au travers de laquelle l'ethnie différente de la sienne est soumise à une entreprise de diabolisation qui conditionne les consciences des populations à la logique de la violence. Parce qu'elle est une stratégie permettant aux élites de paraître au sein de leur communauté comme de véritables «messies», défenseurs et protecteurs de l'identité et de la survie de celle-ci, elle contribue à les créditer au niveau du «village» en rehaussant leur côte de popularité. Or, c'est justement convaincues que cette manipulation des populations leur aménage l'accès au leadership de leur localité que les élites s'y investissent à fond. Elles qui savent mieux que quiconque, qu'occuper les premières marches de l'échelle sociale d'une localité au Cameroun est l'une des pistes les mieux indiquées pour espérer être coopté au gouvernement ou accéder aux hautes fonctions étatiques, lesquelles garantissent l'accès aux richesses nationales.

Dès lors, tout acte, comportement de l'autre est épié, expliqué, interprété selon des grilles qui satisfont aux préoccupations individuelles des élites en prenant soin d'inférer celles-ci sur toute l'ethnie. Il en est ainsi des conflits ethniques de souche économique et ceux de souche politique. L'argument généralement invoqué dans le premier cas de figure est qu'une ethnie, généralement non autochtone, fait main basse

de l'ère de la réinstauration du multipartisme au Cameroun, lire Valentin Nga Ndong (1993). Sur les thèses portant sur le dynamisme bamiléké, lire Jean-Louis Dongmo (1978); Jean-Pierre Warnier (1993).

¹⁹ Source: entretiens.

sur la vie économique d'une localité, étouffant par le fait même, toute velléité autochtone visant à instaurer la concurrence. Les conflits qui naissent dans ce contexte sont fondés sur le besoin des autochtones de briser ce monopole entretenu par les «allogènes»²⁰. Pourtant, à bien regarder de près, il est aisé de constater que le souci de briser ce monopole n'est que l'œuvre de quelques élites autochtones, actrices dans la vie économique²¹. Grâce à l'instrumentalisation, celles-ci réussissent à susciter la sympathie d'une partie des mécontents sociaux (majoritairement constitués d'exclus du système scolaire qui gonflent le volume des sans-emploi et autres «débrouillards» de l'informel) à qui on promet emplois et oboles s'ils réussissaient à bouter les envahisseurs hors de «leur» territoire. Se construit alors une mobilisation doublement intéressée donc de circonstance qui est arbitrairement vite inférée à l'ensemble des populations de la région. Car, d'un côté, les actions des «têtes brûlées» et autres bandes de pillards sont parfois uniquement guidées par le souci ponctuel de rentrer en possession de la pitance du jour: le pillage et autres mises à sac des établissements de commerce qu'elles orchestrent se concentrant sur des ruées, une fois les pilleurs à l'intérieur des boutiques, vers les denrées de première nécessité. Pour ce faire, elles s'inscrivent dans une logique de disette chronique: les récits des acteurs de ces événements mettant en effet davantage l'accent sur la quantité de bière bue, les kilogrammes de riz et autres boîtes de conserve etc., ramenés chez les siens, révèlent à suffisance les autres dessous des affrontements. De leur côté, les élites de la localité qui agissent en sous-main en encourageant ces actions entendent profiter des manques à gagner causés aux commerçants rivaux pour espérer un nivellement des écarts de position dans ce domaine et, à terme, renverser la tendance actuelle²².

²⁰ C'est le cas de la «guerre» des comptoirs entre femmes Bulu et Bamiléké au marché des vivres d'Ebolowa que nous avons évoqué ci-dessus.

²¹ Le maire de Sangmelima de l'époque, actuellement député RDPC du Dja et Lobo dans la nouvelle législature (2002-2007) en est un exemple. Durant nos enquêtes, d'autres témoignages recueillis auprès des populations autochtones et allant dans le sens de celui du conseiller municipal cité ci-dessus, expliquent l'adversité de ce magistrat municipal envers les populations de l'Ouest par l'obstruction que leurs activités économiques feraient à celles du maire opérateur économique. Source: entretiens.

²² Dans une perspective comparatiste, cette pratique des élites économiques autochtones dans leurs rivalités avec celles dites allogènes se rapproche d'une autre bien connue dans les stratégies d'action politique en cours au Cameroun à savoir la motion de

Ce scénario est également présent dans la sphère du politique. L'instauration de la concurrence politique a contraint la plupart des hommes politiques du territoire à compter d'abord et avant tout sur l'électorat ethnique²³, au point où, avoir une écrasante majorité dans son village apparaît comme une lapalissade électorale, même si on y est parvenu (ce qui est généralement le cas) grâce à des fraudes et manipulations de toutes sortes. Durant les campagnes électorales, un candidat originaire d'une autre ethnie est présenté par un autre candidat «autochtone» en «campagne» chez les siens comme quelqu'un qui veut «arracher notre pouvoir» lorsqu'il s'agit de ceux qui affirment détenir le pouvoir; ou comme celui-là qui «vous empêche d'accéder à ce pouvoir», lorsqu'il s'agit d'un candidat de l'opposition. Pourtant, le recours à des expressions comme «notre pouvoir» ou en encore «vous empêche d'accéder au pouvoir» cache mal les relents de démagogie et donc de manipulation dont elles sont porteuses. Les populations abusivement (eu égard aux réserves que la réalité ethnologique de cette région impose aux défenseurs de cette thèse) regroupées sous l'ethnie dite Beti, dont l'un des fils serait actuellement au pouvoir partagent-elles la conviction que le pouvoir qu'il exerce est le leur? Difficile de répondre par l'affirmative à cette question²⁴. Pourtant, durant les campagnes électorales, cette hypothèse est généralement soutenue, même si, dans la pratique, une élite, entourée de quelques amis, constituent ce qu'on appelle aujourd'hui «le pouvoir beti». Ces deux exemples mettent en relief les résultats auxquels conduisent les schématisations et caricatures résultant de l'instrumentalisation des populations pour des causes individuelles.

soutien. Dans sa conceptualisation officielle, elle se défend comme voix unanime des populations de la région dont elle porte la marque. Pourtant, elle n'est en réalité qu'un instrument au travers duquel, une poignée d'élites qui en sont les véritables concepteurs, régent le penser d'une région en lui inférant de façon unilatérale, ses options et vues.

²³ Bien que généralement, les choix effectifs des populations épousent moins ce schéma.

²⁴ En effet, les entretiens que nous avons effectués aussi bien à Ebolowa qu'à Sangmelima nous imposent de répondre par la négative à cette interrogation. A Ebolowa, les populations soutiennent que seuls, les Bulu de Sangmelima jouissent du pouvoir. Pourtant, interrogés sur cette question, les Bulu de Sangmelima estiment que seules, quelques élites de l'arrondissement de Meyo messala ont accès à la cour du roi.

Conclusion: Pour une resocialisation à l'acceptation de l'autre

L'analyse des affrontements entre Bulu et Bamiléké dans le sud du Cameroun a permis de se rendre à cette évidence que la politique n'a été qu'un instrument d'exacerbation d'une situation dont l'origine, ou la cause fondamentale, est le refus des populations impliquées dans le conflit de s'accepter mutuellement. Du coup, l'hypothèse qui appréhendait la démocratisation comme source de l'expression des affrontements ethniques dans le sud du pays tombe sous le coup de la critique. En fait, la démocratisation n'a servi que de tribune à ces revendications ethniques que couvait la coexistence somme toute précaire des populations Bulu et Bamiléké.

Malgré la longue présence de ces «*Bilobolobo*» dans le Sud, les populations autochtones les ont toujours perçus comme des étrangers qu'il faudra à un moment ou à un autre chasser de leurs terres. Les années de cohabitation qu'ont connues les Bulu et les Bamiléké jusqu'en 1992 étaient donc marquées du sceau de la résignation. D'où l'urgence de resocialiser les populations, aussi bien du Sud que de l'ouest pour l'acceptation de l'autre ou des autres. En effet si en 1992, les affrontements sont nés d'une rupture électorale, il n'est pas exclu que d'autres causes puissent, de la même façon, provoquer l'embrasement de cette partie du Cameroun ou, tout au moins, susciter d'autres conflits. Bamiléké et Bulu ne s'acceptant pas encore comme citoyens appartenant à un même pays et devant de ce fait nécessairement vivre ensemble. Une resocialisation mettant un accent particulier sur l'appartenance à une même collectivité, apparaît ainsi comme le fondement même de toute entreprise durable de résolution de conflits ethniques dans le Sud du Cameroun.

Bibliographie

- Ake, C., 1993. «What is the problem of Ethnicity in Africa ?». *Transformation*, 22, pp. 1-14.
- Bah, T., 1993. «Le facteur peul et les relations islamiques dans l'Adamaoua au XIX^e siècle», in Boutrais (éd.), *Peuples et cultures de l'Adamaoua Cameroun*. Paris. Orstom/Ngaoundéré, pp. 61-86.
- Balandier, G., 1971. *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*. Paris. Presses Universitaires de France.
- Banock, M., 1993. *Le processus de démocratisation en Afrique: le cas camerounais*. Paris. l'Harmattan.
- Bayart, J.-F., 1978. «Espace électoral et espace social au Cameroun» in Lavroff, G. D., (sous la direction de) *Aux urnes l'Afrique ! Élections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris. Pedone, pp. 187-216.
- Binder, L., et al. 1971. *Crises and sequences in political development*. Princeton NJ. Princeton University Press.
- Birnbaum, P., et Leca J. (Sous la direction de). 1986. *Sur l'individualisme*. Paris. Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Bourdieu, P., 1985. *Le métier de sociologue*. Paris.
- Buijtenhuijs, R. et Thiriot C. *Démocratisation en Afrique au sud du Sahara 1992-1995. Un bilan de la littérature*. Centre d'études d'Afrique noire, IEP., Université de Bordeaux Montesquieu, Centre d'études africaines, Leiden, Pays-Bas.
- Cahen, M., 1995. «Dhlakama é maningue nice !» Une ex-guérilla atypique dans la campagne électorale au Mozambique. in *L'Afrique politique*, pp.119-161.
- Collectif. *Changer le Cameroun*. 1992. *Le Cameroun éclaté ? Anthologie commentée des revendications ethniques*. Yaoundé. Edition C3.
- Dobry, M., 2000. «Les voies incertaines de la transitologie: choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence», in *Revue française de science politique*, 50 (4-5), août-octobre, pp.585-614.
- Dongmo, J.-L., 1978. *Le dynamisme Bamiléké: essor démographique, expansion spatiale de réussite économique d'un peuple des hautes terres de l'Ouest-Cameroun*. Thèse de Doctorat d'État en géographie, Paris. Université de Paris X, 2 vol.
- Geertz, C., 1963. «The integrative revolution: primordial sentiments and civil politics in the new states» in Geertz C. (ed.). *Old societies and new states*. New York. Free Press.
- Grignon, F., 1993a. «Kenya: l'opposition peut-elle survivre à la défaite ?», in *Politique Africaine*, 52, décembre, pp.117-121.
- Grignon, F., 1993b. *Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation et culture politique en mutation, 1990-92*. Nairobi, IFRA, Travaux et documents 12.
- Horowitz, D. L., 1994. 'Democracy in divided societies', in Diamond L. J. et Plattner N. F. (eds.), *Nationalism, ethnic conflict and democracy*. Baltimore & London. John Hopkins University Press, pp.33-35.
- Ibrahim, J., 1994. 'Political exclusion, democratization and dynamics of ethnicity in Niger', *Africa Today*, 41 (3), 3^eme trimestre, pp. 15-40.
- Isaacs, H., 1975. *Idols of the tribe*. New York. Harper & Row.

- Konings, P. 1996. «Le «problème anglophone» au Cameroun dans les années 1990», in *Politique Africaine*, 62, juin, pp. 25-34.
- Lonsdale, J. 1996. «Ethnicité morale et tribalisme politique», in *Politique Africaine*, 61, pp. 98-115.
- Marchesin, P. 1994. «Origine et évolution des partis et groupes politiques», in *Politique Africaine*, 55, octobre, pp. 20-30.
- Mbembe, A. 2000. «Une économie de prédation: les rapports entre la rareté matérielle et la démocratie en Afrique subsaharienne», in *Afrique 2000*, Août, pp. 67-81.
- Mbock, C.,-G. (sous la direction de). 2000. *Les conflits ethniques au Cameroun. Quelles sources, quelles solutions ?* Yaoundé. Editions Service œcuménique pour la paix et Saagraph.
- Mbonimpa, M., 1994. *Ethnicité et démocratie en Afrique: l'homme tribal contre l'homme citoyen?* Paris. l'Harmattan.
- Menga, G., 1993. *Congo, la transition escamotée*. Paris. l'Harmattan.
- Menthong, H.-L., 1998. «Vote et communautarisme au Cameroun: «un vote de cœur, de sang et de raison», in *Politique Africaine*, 69, pp. 40-52.
- Michalon, T., 1995. «L'État africain: quête d'une nouvelle légitimité», in *Terroirs*, 2, janvier, pp. 5-17.
- Nkwi P., et Socpa A. 1997. 'Ethnicity and party politics in Cameroon: The politics of divide and rule', in Nkwi P. & Nyamnjoh F. *Equilibre régional et intégration nationale au Cameroun. Leçons du passé et perspective d'avenir*. Yaoundé. African studies centre et Icasst, pp. 138-149.
- Nga Ndongo, V., 1993. *Les médias au Cameroun. Mythes et délires d'une société en crise*. Paris. l'Harmattan.
- Ossebi, H., 1995. «Ethnicité, logiques partisans et crises transitionnelles en Afrique: le cas du Congo», Dakar. CODESRIA, 8^{ème} Assemblée générale du Codesria sur crises, conflits et mutations: réactions et perspectives africaines, 26 juin-2 juillet.
- Otayek, R., 2001. «Controverse. L'Afrique au prisme de l'ethnicité: perception française et actualité du débat», in *La revue internationale et stratégique*, 43, automne, pp. 129-142.
- Ould Cheikh, A.W., 1994. «Des voix dans le désert. Sur les élections de «l'ère pluraliste», in *Politique Africaine*, 55, octobre, pp. 31-39.
- Peterson, D., 1994. 'Debunking ten myths about democracy in Africa', in *The Washington Quarterly*, 17 (3), pp. 129-141.
- Rosatanga-Rignault, G., 1993. «Faut-il avoir peur des Fang ? De la démocratisation et de l'ethnique au Gabon», in *Droit et Cultures*, 26, pp. 235-256.
- Schilder, K., 1993. «La démocratie dans les champs, les présidentielles d'octobre 1992 au nord-Cameroun», in *Politique Africaine*, 50, juin, pp. 115-121.
- Schmitter, P. et Santiso J. 1998. 'Three temporal dimensions to the consolidation of democracy', in *International Political Science Review*, 19 (1), pp. 69-92.
- Sindjoun, L. 1994. *Construction et déconstruction de l'ordre politique au Cameroun. La socio-génèse de l'Etat*. Thèse de doctorat d'Etat en science politique. Yaoundé. Université de Yaoundé II.

- Sithole, M., 1994. 'Is multi-party democracy possible in multi-ethnic African states? The case of Zimbabwe', in Himmelstrand, U., *et al.* (eds.), *African perspectives on development: controversies, dilemmas and openings*. London. James Currey, pp. 152-165.
- Sithole, M., 1995. 'Ethnicity and democratization in Zimbabwe: From confrontation to accommodation', Dakar, CODESRIA, 8ème Assemblée Générale du Codesria sur Crises, conflits et mutations: réactions et perspectives africaines, 26 juin-2 juillet.
- Socpa, A., 1999. «L'hégémonie ethnique cyclique au nord Cameroun», in *Afrique et Développement*, Vol. XXIV, 1&2, pp. 57-81.
- Stuart, Mill J., 1862. *Le gouvernement représentatif* (traduit et précédé d'une introduction de Dupont White). Paris. Guillaumin & Cie.
- Tiemoko, C. 1995. «Démocratie et surenchères identitaires en Côte d'Ivoire», in *Politique Africaine*, 58, juin, pp. 143-150.
- Van den Berghe, P., 1981. *The Ethnic Phenomenon*. New York. Elsevier.
- Weisseman, F., 1993. *Election présidentielle de 1992 au Congo: entreprise politique et mobilisation partisane*. CEAN, IEP de Bordeaux.
- Wiseman, J. A., 1992. 'Early post-redemocratization elections in Africa', in *Electoral Studies*, 11 (4), pp. 279-291.
- Young, T., 1993. 'Elections and electoral politics in Africa', in *Africa*, 63 (3), pp. 299-312.
- Warnier, J.-P., 1993. *L'esprit d'entreprise au Cameroun*. Paris. Karthala.
- Wright, Mills C., 1969. *L'élite du pouvoir* (traduit de l'américain par André Chassigneux), Paris, Maspéro.